

**Déclaration du fabricant**
**Description**

SKU	Dimensions intérieures	Applicable séparation	
		Poids (Adulte)	Max. permis
3082253	Longueur (cm) : 660	Jusqu'à 20 kg	3
	Largeur (cm) : 220	20-45 kg	2
	Hauteur (cm) : 180	plus de 45 kg	1
	Surface au sol (m²): 14.52		

**5 Remarque**

Si une chienne dont le poids corporel est inférieur à 20 kg ou compris entre 20 et 45 kg ou supérieur à 45 kg est détenue dans le chenil avec ses chiots, il doit présenter un box librement accessible de 2 m² ou 4 m² ou 5 m², respectivement, en plus de la zone du chenil jusqu'au sevrage des chiots.

**D'autres informations**

Important : veuillez lire les informations suivantes sur le site Web avant de garder l'animal

<b>Ordonnance sur la protection des animaux (AniPO)</b>	<a href="https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2008/416/de#art_43">https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2008/416/de#art_43</a>
---	---